

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ELECTRIQUES SUR VOTRE COMMUNE



VISIOCONFERENCE

Se charger sur les bornes installées par le SIDEC

Mardi 5 mars 2024 - 18 h

Comment brancher un véhicule électrique sur la borne installée par le SIDEC ? Quels sont les moyens de paiement acceptés ? Comment connaître l'état de fonctionnement de la borne (libre, en charge, ...) ? Que faire si je rencontre un problème ? Autant de questions que vous vous posez peut-être. C'est dans cette optique que nous proposons aujourd'hui une visioconférence afin de répondre à toutes vos questions.

Pour qui ? Ouvert à tous : élu, agent communal et usager ou non de bornes de recharge pour voitures électriques.

Inscription ouverte jusqu'au 4 mars 2024 inclus via QR code ou sur <https://urlr.me/fKnW8>

ENQUÊTE

Pour améliorer son service, le SIDEC a mis en place un questionnaire à destination des usagers des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Demandez une version papier en mairie ou accessible directement via le QR code ci-contre.

SCANNEZ-MOI



<https://urlr.me/fKnW8>

